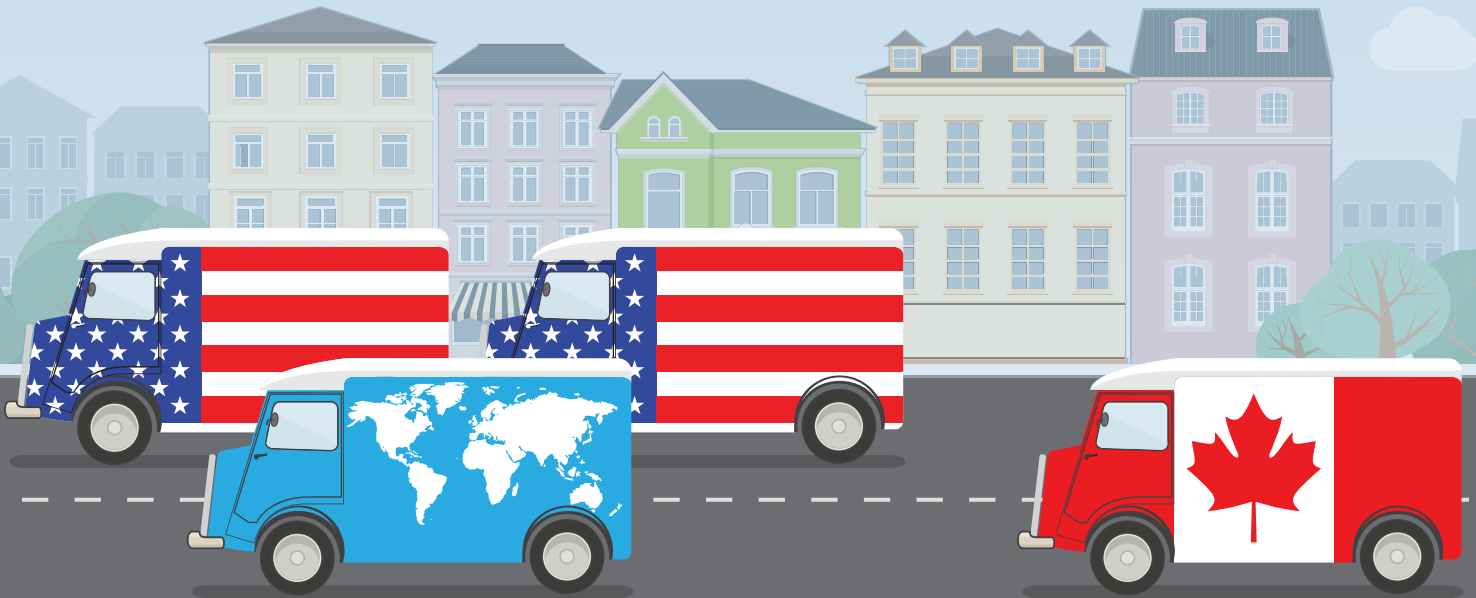


DÉSAVANTAGES LIÉS À UN RELÈVEMENT DU NIVEAU DE MINIMIS

Le gouvernement canadien subit des pressions afin de faire passer de 20 \$ à 200 \$ **la valeur maximale** des biens qu'un commerce en ligne étranger peut expédier au Canada **sans avoir à payer de taxes** et de droits de douane.



Si cela se produit, les détaillants canadiens seront **FORTEMENT DÉSAVANTAGÉS**:

1

Les Canadiens paieront **15 % de plus** en achetant au Canada plutôt que sur le site d'un commerce étranger

3

La baisse des ventes de biens **entraînera une forte baisse des recettes publiques**

2

Les Canadiens **magasineront moins au Canada**

4

Des emplois **seront perdus** dans le commerce de détail au Canada

Pour savoir comment le Conseil canadien du commerce de détail se bat pour que les détaillants canadiens bénéficient de règles du jeu équitables, rendez-vous à www.cccd-rcc.org/reglesequitables